



Trois aspects de la combinatoire collocationnelle

Jacqueline Bossé-Andrieu and Geneviève Mareschal

Volume 11, Number 1, 1er semestre 1998

Diachronie et synchronie
Diachronics and Synchronics

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037320ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/037320ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)
Association canadienne de traductologie

ISSN
0835-8443 (print)
1708-2188 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bossé-Andrieu, J. & Mareschal, G. (1998). Trois aspects de la combinatoire collocationnelle. *TTR*, 11(1), 157–171. <https://doi.org/10.7202/037320ar>

Article abstract

Three Aspects of Collocations Combinations — We examine three aspects of the link which binds together the constituents of collocations. By collocations, we mean combinations of two lexical items which appear together frequently in texts and which are therefore predictable for a native speaker. We first show that cooccurrence is a characteristic shared with other associations, such as terms whose elements cooccur because of an extralinguistic reality; in these associations, the link is purely notional and referential and does not result from the usage of a given linguistic community. Then we show that in some collocations, such as *en pleine croissance*, syntactic and lexical constraints cannot be dissociated. Finally we present several cases showing the arbitrary character of the link which binds collocations and makes them unpredictable for the non-native speaker : words which are near-synonyms do not combine with the same collocates; it is not always possible to switch from a collocation with a given grammatical base to another (*un sourire angélique*, **sourire angéliquement*); finally words which are near-synonyms can be combined in collocations of two nouns (*flambée/escalade des prix*) but not in combinations of noun plus verb (*les prix flambent*/* *les prix escaladent*).

Trois aspects de la combinatoire collocationnelle

Jacqueline Bossé-Andrieu
Geneviève Mareschal

Un des projets menés à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa est l'élaboration d'un dictionnaire des combinaisons du français courant, recueil appelé *COMBIDIC*. Dans ce dictionnaire, chaque entrée (mot-base) est divisée en deux parties : la première comprend les combinaisons syntaxiques du mot-base, c'est-à-dire les combinaisons grammaticales possibles pour ce mot-base et propres à celui-ci (ex. : *lutte contre [quelque chose]*); la deuxième comporte les combinaisons lexicales usuelles — ou collocations — dans lesquelles entre le mot-base (ex. : *mener une lutte*). Le mot-base peut être un nom, un verbe ou un adjectif.

Les collocations sont généralement définies comme des combinaisons de lexèmes qui se retrouvent fréquemment dans le discours d'une communauté linguistique donnée¹; ces lexèmes, qui s'attirent

¹ Exemples de collocations : *pluie torrentielle, pleuvoir à verse, trempé jusqu'aux os*. On peut noter que, à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée, par exemple la communauté de langue française, il existe des variantes stylistiques et des variantes sémantiques. C'est ainsi que, au Canada, la collocation familière *pleuvoir à boire debout* existe à côté de la collocation *pleuvoir à verse*, et que la collocation *passer un examen* a le plus souvent le sens de « réussir un examen », alors que, pour un locuteur européen, cette collocation a le sens de « subir, se

mutuellement sur les plans sémantique et stylistique, sont unis par un lien d'affinité plus ou moins contraignant. Ce lien permet de distinguer la « collocation au sens strict » (par exemple *être muré dans son silence*) de la « combinaison libre » (par exemple *s'habituer au silence*) et de la « locution figée » (par exemple *passer sous silence*).

Dans une « collocation au sens strict », le lien entre les éléments, c'est-à-dire l'affinité entre les éléments ou la cohésion des éléments, est tel que le collocatif prend souvent — mais pas toujours² — un sens qui résulte de sa combinaison avec le mot-base. Par exemple, dans la collocation *essuyer un échec*, le collocatif verbal *essuyer* prend le sens de « subir » en fonction du mot-base *échec* auquel il est uni. Toutefois, contrairement à la locution figée, les éléments d'une collocation gardent chacun leur autonomie sémantique et syntaxique. Ainsi, il est souvent possible de remplacer le collocatif par un synonyme (*essuyer/subir un échec*) et d'intercaler un ou plusieurs éléments entre le mot-base et le collocatif (*essuyer un grave échec*). Il faut noter que le lien entre les deux éléments d'une collocation est d'autant plus étroit et privilégié que la combinabilité du collocatif avec d'autres mots-bases est faible : le collocatif adverbial *grièvement* ne se combine qu'avec *blessé* et, comme le note Fakhour (1998), *humeur massacrate* est l'une des rares collocations dans lesquelles entre le collocatif adjectival *massacrate* (qui a le sens de « mauvaise »); dans ces deux cas, le collocatif attire autant le mot-base que le mot-base attire le collocatif, et la cohésion des éléments est très forte, et donc le lien très étroit³. Pour le locuteur dont la langue

présenter à un examen ».

² Dans la collocation *grièvement blessé*, le collocatif *grièvement* ne tire pas son sens de par sa combinaison avec *blessé*.

³ Comme le constate Cruse (1986, p. 40), "the constituent elements are, to varying degrees, mutually selective. The semantic integrity or cohesion of a collocation is the more marked if the meaning carried by one (or more) of its constituent elements is highly restricted contextually, and different from its meaning in more neutral contexts." Ainsi le verbe *essuyer*, au sens de « subir », se combine avec un nombre limité de noms (*affront, échec, refus, tempête*) qui expriment quelque chose de désagréable.

maternelle est le français, la combinaison de *humeur* et de *massacrante* est prévisible en raison de sa récurrence dans le discours.

C'est le lien qui unit les éléments d'une collocation qui fait l'objet de la présente étude. Nous examinerons d'abord la nature de ce lien; puis nous montrerons qu'il est difficile, dans certains cas, de dissocier les contraintes syntaxiques liées au mot-base des contraintes syntaxiques liées au collocatif; nous montrerons finalement le caractère arbitraire ou capricieux du lien qui unit les éléments de certaines combinaisons.

I. Nature du lien lexical qui unit les éléments des combinaisons

Les collocations se caractérisent par la fréquence avec laquelle les deux éléments de la combinaison apparaissent ensemble dans le discours. Toutefois, la fréquence ne peut être le seul critère de sélection des collocations puisqu'elle peut résulter de liens de différente nature — linguistique ou extralinguistique —, mais pas nécessairement collocationnelle.

1) *Lien essentiellement extralinguistique et non collocationnel*

La fréquence d'apparition simultanée de deux lexèmes dans un corpus⁴ peut être due au fait que les rapports entre les éléments lexicaux sont dictés par la réalité extralinguistique. Les référents coexistent normalement, de par leur nature, dans la réalité, et le lien qui unit les deux éléments est essentiellement extralinguistique et non collocationnel. Ces combinaisons sont prévisibles du fait de la réalité dénotée par les mots et se rapprochent des combinaisons libres. Il existe différents exemples de combinaisons de ce type.

Ainsi, on relève avec une certaine fréquence des combinaisons du type Nom + de + Nom, telles que les *lettres d'un mot*, les *syllabes d'un mot*. Les collocatifs *lettres*, *syllabes* font partie de la même réalité que le nom-base *mot* puisque les *lettres*, les *syllabes* sont des parties d'un *mot*.

⁴ Notre corpus comporte deux volets : un corpus dictionnaire (dictionnaires usuels) et un corpus textuel journalistique.

Les deux éléments de telles combinaisons sont liés par un lien métonymique (partie/tout), donc un lien essentiellement extralinguistique, et ne constituent pas des collocations. D'ailleurs, le fait que le mot-base peut être omis ou sous-entendu montre bien que ce ne sont pas des collocations (ex. : *il a sauté une syllabe, une lettre*). On peut parler des parties d'un tout sans mentionner ce tout. C'est le cas aussi de la paire *le sens d'un mot*, combinaison dictée par les propriétés du nom-base. Par opposition, *la magie des mots* est bel et bien une collocation puisque, dans cette combinaison, il y a une affinité linguistique entre les éléments. Le collocatif *magie* prend son sens particulier de « pouvoir/capacité de séduire » de par sa juxtaposition avec le mot-base; de plus, on ne peut omettre ce dernier.

De la même façon, les caractéristiques extralinguistiques d'un nom-base font que celui-ci entraîne sa combinaison avec certains verbes et en exclut d'autres. Ainsi, le nom *porte* apparaît plusieurs fois dans le corpus à côté des verbes *entrer* et *sortir*. Mais, comme nous le verrons plus loin, ces combinaisons sont à la limite des collocations proprement dites. C'est essentiellement la réalité qui est à l'origine de la juxtaposition des éléments. Par opposition, une combinaison telle que *proférer une menace* est une véritable collocation, le choix de *proférer*, de préférence à *dire*, *prononcer*, est essentiellement linguistique et collocationnel. Il résulte d'une affinité dictée par l'usage d'une communauté linguistique donnée.

2) Lien essentiellement linguistique et non collocationnel

Dans certaines combinaisons du type Nom + de + Nom-base ou Nom-base + de + Nom, les deux éléments qui apparaissent ensemble dans le discours — et qui, graphiquement, constituent plusieurs éléments — forment cependant, sur le plan sémantique, un tout indissociable parce qu'ils correspondent à une seule notion. Ils ne sont pas autonomes et l'ensemble constitue donc un terme et non une collocation. Prenons, pour illustrer cette opposition entre collocation et terme, les paires *torrent de montagne* et *torrent de boue*. La première n'est pas une collocation, mais une unité lexicale complexe, du type *chemin de fer*. Elle renvoie à une sorte de torrent, elle est indécomposable (*un torrent canadien de montagne). La seconde, dont le mot-base est *boue*, est une collocation. Elle est décomposable (*un torrent imprévu de boue*) et *torrent* prend le

sens de « écoulement rapide et brutal » (*Petit Robert*) du fait de sa juxtaposition avec *boue* — tout comme il prend un sens autre que son sens premier avec des noms tels que *eau*, *injures* ou *larmes*, dans *torrent d'eau*, *torrent d'injures* ou *torrent de larmes*.

De même, dans certaines combinaisons du type Nom-base + Modificateur, les deux éléments constituent un terme. Par exemple, *vis platinée* est un terme et non une collocation. C'est une combinaison sémantiquement et syntaxiquement indécomposable, dont les deux éléments ne sont pas autonomes. Une *vis platinée* n'est pas à proprement parler une vis, mais la pièce d'un moteur qui, de nos jours, ne comporte plus de platine. Dans *cheveux platinés*, au contraire, nous avons deux éléments, et l'adjectif *platiné* prend son sens de « blond très pâle » au contact de *cheveux*. Autre exemple : *sommeil paradoxal* est un terme⁵, alors que *sommeil de plomb*, *sommeil profond*, *sommeil réparateur* sont des collocations de la langue courante. D'ailleurs, le *Nouveau Petit Robert* donne le sens de *sommeil paradoxal* à l'entrée *sommeil*, ce qui prouve la non-autonomie des éléments et l'indécomposabilité de la combinaison; en revanche, le même dictionnaire donne la combinaison *sommeil réparateur* à l'entrée *réparateur* (*sommeil*, *repos réparateur*), ce qui prouve l'autonomie des éléments. Dans le cas des termes, le lien qui unit les lexèmes est essentiellement notionnel et référentiel.

3) Lien extralinguistique/linguistique et combinaisons à la limite de la collocation

Il convient de mentionner que, dans un grand nombre de cas, il est difficile de séparer le purement linguistique du purement extralinguistique. Il existe en effet une zone floue entre les combinaisons dictées par la réalité extralinguistique et les collocations dictées par un lien d'affinité linguistique. Ainsi, dans *épeler*, *écrire*, *lire un mot*, ou encore *déclarer*, *gagner*, *perdre la guerre*, les actions exprimées par le verbe sont liées naturellement, de par la réalité extralinguistique, au nom-base. Certaines de ces combinaisons, résultant plus de la logique de la

⁵ *Sommeil paradoxal* désigne, selon le *Nouveau Petit Robert*, « une phase du sommeil correspondant aux périodes de rêve, et où se produisent des mouvements oculaires très rapides ».

réalité extralinguistique que d'une affinité consacrée par l'usage linguistique d'une communauté donnée, sont néanmoins des collocations. Même si le collocatif ne prend pas un sens autre que son sens premier au contact du mot-base, par opposition avec la collocation au sens strict du type *essayer un échec* ou encore, exemple de Melc'uk (1993), *donner une conférence*, ce collocatif a une combinabilité restreinte — combinabilité dictée par la réalité extralinguistique. En effet, que peut-on faire avec des mots sinon les *écrire*, les *épeler*? Inversement, que peut-on *écrire*, *épeler* sinon des *mots*. En raison de la combinabilité restreinte de leurs éléments, les combinaisons du type *écrire un mot*, *épeler un mot* sont donc bel et bien des collocations. La même constatation vaut pour le nom-base *porte* et les collocatifs *ouvrir* ou *fermer*. Ces combinaisons sont, il est vrai, à la limite de la combinaison libre et de la collocation. Dictées par la réalité extralinguistique, elles partagent cependant avec la collocation les caractéristiques de combinabilité restreinte des constituants et de fréquence dans le discours.

II. Liens syntaxiques

Toutes les combinaisons lexicales obéissent à des règles syntaxiques. En effet, à toute collocation est attachée une structure qui obéit aux règles de la syntaxe française. C'est ainsi que les schémas syntaxiques suivants régissent les collocations :

- . Nom (-base) + Modificateur (collocatif) (ex. : *silence religieux, de mort*)
- . Nom (-base) sujet + Verbe (collocatif) (ex. : *le silence règne*)
- . Verbe (collocatif) + Nom (-base) c.o.d. (ex. : *garder le silence*)
- . Verbe (-base) + Adverbe (collocatif) (ex. : *se moquer éperdument*)
- . Adjectif (-base) + Adverbe (collocatif) (ex. : *immensément riche*)
- . Nom + préposition + Nom (-base) (ex. : *une lueur d'espoir*)

En plus des contraintes syntaxiques ci-dessus propres à la langue, il y a, au niveau de la « micro-syntaxe », c'est-à-dire à l'intérieur même d'une collocation donnée, des contraintes syntaxiques propres aux éléments qui la composent. Ces contraintes sont, d'une part, imposées par le mot-base; par exemple, dans *mener la lutte contre quelqu'un/quelque chose*, la

préposition *contre* est imposée par le mot-base *lutte*. Ces contraintes sont, d'autre part, imposées par le collocatif; il s'agit encore ici essentiellement de prépositions; par exemple, dans *renoncer à la lutte*, la préposition *à* est imposée par le collocatif verbal *renoncer*. Cependant, dans certains cas, on se rend compte que la préposition qui précède le nom-base est dictée à la fois par le celui-ci et par le collocatif.

Si nous prenons l'exemple de *guerre* (au sens de « lutte, combat » mais non au sens de « lieu où se déroule la guerre », de « champ de bataille », de « front »), on constate que ce nom se construit avec certaines prépositions qui lui sont propres. Ainsi, les prépositions *à*, *avec*, *contre*, *de*, *entre* lient le mot *guerre* aux mots qui suivent (ex. : *guerre aux abus*, *avec un pays*, *d'indépendance*, *contre l'injustice*, *entre deux factions*), tandis que la préposition *en* précède normalement ce nom (ex. : *pays en guerre*) pour indiquer un état⁶. Cependant, dans des collocations telles que *entrer*, *partir en guerre* (c'est-à-dire « en état de guerre »), la préposition *en* est imposée à la fois par le mot-base *guerre* et par le collocatif *entrer* ou *partir* puisque les verbes collocatifs *entrer* et *partir* — verbes qui désignent le passage d'un état à un autre — exigent aussi cette préposition. (Exemples : *entrer en transe*, *partir en vacances*.) Il y a donc ici indissociabilité des contraintes syntaxiques imposées par le mot-base de celles qu'impose le collocatif. Le même phénomène se manifeste dans certaines combinaisons comportant le nom-base *navire* : le nom *navire* se combine syntaxiquement avec la locution prépositive *à bord de*. Cette locution, interchangeable avec *sur*, est donc imposée par le mot-base *navire*⁷. Cependant, lorsque le mot-base *navire* se combine avec le collocatif verbal *monter*, qui impose lui aussi la locution prépositive *à bord de* ou la préposition *sur*, le résultat est la combinaison *monter sur / à bord d'un navire* dans laquelle il y a indissociabilité de la construction

⁶ Au sens de « front », le nom *guerre* est précédé de la préposition *à* (ex. : *partir à la guerre*, *à la guerre comme à la guerre*).

⁷ La locution prépositive *à bord de* précède un moyen de locomotion (*avion*, *navire*, *voiture*). Avec *navire*, elle a le sens de « sur »; avec *avion*, *voiture*, elle a le sens de « dans ».

entraînée par le verbe⁸ et par le nom : les deux se partagent la même préposition. La préposition est dictée à la fois par le sémantisme du collocatif verbal et par celui du nom-base.

Signalons enfin un dernier exemple, celui-ci avec le nom-base *croissance*. Un collocatif de *croissance* est l'adjectif *pleine*. Cependant, notre corpus montre que, contrairement à d'autres collocatifs adjectivaux comme *forte*, *faible*, *rapide*, l'adjectif *pleine* ne se combine avec *croissance* que si cette collocation est précédée de la préposition *en*, préposition qui précède normalement le nom *croissance*. En effet, alors que l'on peut avoir, d'une part, des exemples tels que *un marché*, *un secteur*, *des sociétés en croissance* et, d'autre part, des exemples tels que *la forte croissance*, *la croissance rapide* (que connaît un secteur), notre corpus ne donne aucune occurrence de *la pleine croissance* (de quelque chose). Seule existe la double combinaison *en + pleine + croissance*. Dans *en pleine croissance*, il y a chevauchement — ou indissociabilité — des contraintes syntaxiques imposées par le nom-base (*en + croissance*) et des contraintes imposées par la cooccurrence du collocatif adjectival *pleine* et du nom-base *croissance*.

III. L'arbitraire — ou les caprices — de la combinabilité

Le lien qui unit les éléments d'une combinaison est en grande partie arbitraire et capricieux. Prévisibles pour le locuteur natif en raison de leur récurrence dans le discours, les collocations d'une langue donnée sont par contre imprévisibles pour le locuteur étranger. Si, pour un francophone, l'adjectif *massacrante* vient spontanément à l'esprit pour qualifier une « mauvaise » humeur, il n'en est pas de même pour un locuteur anglophone. Rien, pour ce dernier, ne permet de prévoir que, en français, c'est l'adjectif *massacrante* — et non « pourrie » (*foul*) comme en anglais — qui se combine avec « humeur »⁹. Le caractère arbitraire des

⁸ Le verbe *monter*, qui indique un mouvement ascendant, se construit généralement avec la préposition *sur* (ex. : *monter sur un trottoir*, *une chaise*). La préposition *sur* est dictée par le sémantisme du verbe *monter*.

⁹ Dans son article « Lexicologie contrastive et traduction », Michel Paillard (1993, pp. 43-44) montre les difficultés posées par le « caractère plus ou moins exclusif » des collocations pour les traducteurs et les apprenants de l'anglais ou du français

collocations apparaît donc de façon éclatante lorsqu'on compare les collocations de deux langues différentes et entraîne, dans des communautés bilingues, des calques tels que *paver la voie*, *rencontrer des objectifs*, collocations « transportées » de l'anglais au français d'autant plus facilement qu'il est difficile à un francophone de voir pourquoi ces combinaisons ne sont pas françaises. L'arbitraire — ou les caprices — de la combinatoire apparaît aussi lorsqu'on compare entre elles certaines des combinaisons du français courant¹⁰. Les divers exemples qui suivent illustrent cet arbitraire. Nous les avons divisés en trois catégories qui révèlent la manifestation de l'arbitraire : la première en fonction des propriétés lexico-sémantiques du mot-base, la deuxième en fonction des propriétés grammaticales du mot-base et la troisième en fonction de facteurs à la fois lexicaux et grammaticaux.

1) *Des quasi-synonymes n'appellent pas le même collocatif*

Sur le plan lexical, le lien qui unit un mot-base et ses collocatifs est généralement contraignant et exclusif. De sorte que des mots-bases synonymes ou quasi-synonymes ne se comportent pas de façon identique dans leur combinatoire collocationnelle. Ainsi, les collocatifs verbaux avec lesquels se combine un nom-base ne se combinent pas forcément avec un quasi-synonyme de ce nom. Par exemple, si le verbe *déclarer* se combine avec *guerre* (*déclarer la guerre*), il ne se combine toutefois pas avec *lutte* (**déclarer la lutte*). Et on remarque aussi que l'affinité entre le verbe *mener* et le nom-base *lutte* semble plus grande (*mener la lutte*) que celle qui existe entre ce même verbe et *guerre* (*mener la guerre*). Un

langue étrangère. Et Mel'cuk (1993, pp. 100-101), dans « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère », donne des exemples de combinaisons en langues étrangères dont il traduit littéralement les éléments en français : *rain* "pluie" + *heavy* "lourd" (anglais), *Applause* "applaudissements" + *tosender* "mugissant" (allemand), *rajoda* "espoir" + *qabi* "tenir" (somalien), etc. La traduction littérale de ces combinaisons donne des résultats surprenants pour le francophone.

¹⁰ L'arbitraire est encore plus flagrant dans le cas des locutions ou expressions dites figées. Comme le dit Rey (1987, X-XI) à propos de celles-ci, « le langage crée ses effets au moyen de choix subtils parmi des possibilités mille fois plus grandes ».

même corpus textuel donne trois fois plus d'occurrences de la première collocation (*mener la lutte*) que de la seconde (*mener la guerre*).

Il ne nous paraît pas non plus sans intérêt de mentionner ici les variations que l'on relève, dans l'emploi de certaines collocations, dans deux communautés linguistiques qui partagent la même langue. Pour illustrer ce type de variations, prenons le cas de collocations dont les noms-bases sont *discours* et *conférence*. Les collocations données par les dictionnaires (*Lexis* et *Petit Robert*), aussi bien au mot-base qu'au collocatif, sont respectivement *faire* et *prononcer* pour le premier (*faire, prononcer un discours*) et *faire* et *donner* pour le second (*faire, donner une conférence*) — ce qui semble indiquer que le nom *conférence* n'a que peu d'affinité pour le collocatif *prononcer*, et *discours* peu d'affinité pour le collocatif *donner*. Un corpus français de France ne donne du reste que 2 occurrences de *prononcer une conférence* et 2 occurrences de *donner un discours*. En revanche, un corpus canadien donne 164 occurrences de *prononcer une conférence* et 31 de *donner un discours*. Il est vrai par ailleurs que la combinaison *prononcer un discours* est la plus fréquente dans les deux corpus (116 occurrences dans le corpus français de France et 529 dans le corpus canadien); de même, la combinaison *donner une conférence* est la plus courante (30 occurrences dans le corpus français de France et 371 dans le corpus canadien). On remarque donc que, même si les deux communautés linguistiques privilégient les mêmes collocations (*prononcer un discours* et *donner une conférence*), elles divergent cependant dans la fréquence d'emploi d'autres combinaisons comportant les mêmes mots-bases et des collocatifs synonymes ou quasi synonymes¹¹.

Le caractère arbitraire du lien qui unit les mots-bases et leurs collocatifs se manifeste aussi dans les combinaisons comportant un nom et un adjectif. En effet, deux noms quasi synonymes ne se combinent pas toujours avec le même collocatif adjectival. Par exemple, alors que le nom-base *lutte* se combine avec *serrée* (*lutte serrée*) et que *guerre* se combine avec *larvée* (*guerre larvée*), ni **lutte larvée* ni **guerre serrée* ne

¹¹ Ces données sont fournies par le corpus du Projet de Dictionnaire canadien bilingue, corpus français de 78,4 millions de mots, qui contient des textes de la *Presse canadienne française* et du *Monde*.

sont attestées dans le corpus, pas plus d'ailleurs que **combat larvé* ou **combat serré*.

Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, il semble difficile d'attribuer au seul sémantisme des mots-bases le rejet ou l'acceptation d'un collocatif par un synonyme ou un quasi-synonyme. Le plus souvent, on ne peut que constater l'arbitraire. On peut d'ailleurs noter qu'au niveau syntaxique aussi, un certain degré d'arbitraire existe puisque des quasi-synonymes ne se construisent pas toujours de la même façon. Par exemple, selon les dictionnaires, *guerre* se construit avec les prépositions à ou *contre* (*guerre à/contre le chômage*), mais *lutte*, comme *combat*, ne se construit qu'avec la préposition *contre*. Sur le plan sémantique, il est difficile de justifier cette différence, ce qui explique en partie l'existence de la variante canadienne fréquente *lutte au déficit*, dans laquelle entre la préposition à.

2) Passage d'une catégorie à une autre

Le caractère arbitraire et capricieux de la combinatoire collocationnelle se manifeste aussi sur le plan grammatical. Ainsi, on ne peut pas toujours passer d'une collocation à base nominale à une collocation à base verbale — ou vice-versa — en transférant le mot-base et le collocatif d'une catégorie à une autre. Par exemple, à côté des collocations à base nominale *sourire béat* et *sourire diabolique*, on trouve les collocations à base verbale *sourire béatement* et *sourire diaboliquement*; par contre, on ne trouve pas, à côté des collocations à base nominale *large sourire* et *sourire angélique*, les combinaisons à base verbale **sourire largement* et **sourire angéliquement*.

La même constatation vaut pour d'autres types de collocations. Pour donner un exemple du type Verbe (collocatif) + Nom (-base), citons deux exemples avec le nom-base *guerre*. Alors que l'on peut passer de *déclarer la guerre* à *déclaration de guerre*, on ne peut passer de la combinaison *allumer la guerre* — attestée dans notre corpus et appartenant selon *Lexis* à la langue littéraire — à la combinaison **allumage de la guerre*. La métaphore qui existe dans la combinaison Verbe + Nom-base ne s'étend pas à la combinaison Nom + Nom-base. Cette différence est sans doute liée au fait que l'aire sémantique de *allumer* est plus grande que celle de *allumage*; tout comme l'aire sémantique de *admettre* est plus

grande que celle de *admission*, ce qui fait que l'on peut dire *les chiens ne sont pas admis dans le magasin* (*Lexis*)¹², mais pas **l'admission des chiens est interdite dans le magasin*. Dans le cas de *allumer/allumage de la guerre*, l'emploi métaphorique ne vaut que pour le verbe.

3) Quasi-synonymes et passage d'une catégorie à une autre

Un dernier exemple combinant à la fois un cas de quasi-synonymie et de passage d'une catégorie grammaticale à une autre montre encore le caractère arbitraire et capricieux du lien qui unit les éléments d'une collocation. Ainsi, on a bien *flambée/escalade des prix*, mais si on a *les prix flambent*, on n'a pas **les prix escaladent*. Cette différence résulte de la construction exigée par les verbes et par le sémantisme du verbe et/ou du nom : le verbe *escalader* est transitif (*escalader une montagne*), alors que le verbe *flamber* peut être transitif (*flamber de l'argent*) et intransitif (*le bois flambe*) et cet emploi intransitif permet les combinaisons dans lesquelles le nom fait l'action exprimée par le verbe¹³. Par ailleurs, on note que *flamber* peut avoir un sens figuré, comme le substantif qui en est dérivé *flambée* (= montée soudaine). Par contre, *escalader* ne peut avoir, comme le nom *escalade* (dans *escalade des prix*) de sens figuré; le verbe *escalader* ne peut vouloir dire que « gravir, grimper sur » et est transitif; par conséquent, quelque chose — ici les prix — ne peut *escalader*. *Escalade* a deux sens, le sens propre (« escalade d'une montagne ») et le sens figuré (« progression en violence ou en intensité, ascension »), mais *escalader* n'en a qu'un.

¹² Si, selon *Lexis*, « admettre » un être animé, c'est le laisser entrer dans un local, dans un lieu, dans un groupe ou une organisation, le nom « admission » ne s'applique qu'à l'entrée dans un groupe ou une organisation et non dans un local ou dans un lieu.

¹³ Pour illustrer cette propriété, il suffit de donner l'exemple de verbes intransitifs tels que *entrer* et *sortir* (*le roi entre > l'entrée du roi; le roi arrive > l'arrivée du roi*).

Conclusion

Au terme de cette exploration, on se rend compte de la complexité de la combinatoire collocationnelle. Nous avons montré qu'il est parfois difficile de dissocier la structure syntaxique propre au mot-base de celle qui est propre aux collocatifs de ce dernier, et qu'il est souvent difficile de distinguer les liens entraînés par la réalité extralinguistique de ceux qui sont plus particulièrement dictés par une affinité linguistique, ce qui rend délicat le choix des collocations à inclure dans un ouvrage lexicographique¹⁴. Nous avons aussi montré l'aspect « arbitraire » ou capricieux de cette combinatoire même si ce qui semble être au premier abord des caprices peut parfois s'expliquer sur le plan sémantique et/ou grammatical. Comme le dit Fakhour (1998), qui étudie les groupes nominaux collocationnels français du type Nom + Adjectif en vue de leur traduction automatique, « les collocations ne constituent pas un phénomène simple à identifier mais un ensemble d'éléments hétéroclites ».

Université d'Ottawa

Références

CRUSE, D.A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge, University Press.

FAKHOUR, Sabah (1998). « Définition et traduction automatique des collocations N-Adj ». *Tanger, Turjuman*, 7,1, pp. 59-70.

Le Nouveau Petit Robert (1993). Paris, Dictionnaires Le Robert.

LEXIS. Larousse de la langue française (1979). Paris, Librairie Larousse.

MEL'CUK, Igor (1993). « La phraséologie et son rôle dans

¹⁴ Ces difficultés se posent aussi dans l'élaboration des entrées du *Dictionnaire canadien bilingue*, projet dirigé par R.P. Roberts, à l'Université d'Ottawa. Dans ce cas, il s'agit de distinguer les combinaisons qui doivent être placées parmi les combinaisons libres, de celles qui doivent figurer comme collocations et de celles qui doivent figurer comme composés.

l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ». *Études de linguistique appliquée*, 92, pp. 82-113.

PAILLARD, Michel (1993). « Lexicologie contrastive et traduction ». *La traduction à l'Université. Recherches et propositions didactiques*. Michel Ballard éd. Lille, Presses de l'Université de Lille, Collection UL3, pp. 31-46.

REY, Alain et Sophie CHANTREAU (1987). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris. Dictionnaires Le Robert.

RÉSUMÉ : Trois aspects de la combinatoire collocationnelle — Nous examinons ici trois aspects du lien qui unit les éléments des collocations, combinaisons qui se caractérisent par leur fréquence dans le discours et par leur prévisibilité pour le locuteur de langue maternelle. Nous montrons d'abord que la fréquence d'apparition simultanée de deux éléments dans le discours n'est pas propre aux collocations; la cooccurrence de deux éléments peut résulter de la réalité extralinguistique ou du fait qu'ils sont unis par un lien notionnel et référentiel. Dans le cas des collocations au sens strict, ce lien résulte d'une affinité consacrée par l'usage d'une communauté linguistique donnée. Nous montrons ensuite que, dans certaines collocations (ex. : *en pleine croissance*), il y a chevauchement — ou indissociabilité — des contraintes syntaxiques et des contraintes lexicales. Enfin, nous présentons plusieurs manifestations du caractère arbitraire — ou capricieux — du lien qui unit les éléments de certaines combinaisons : des quasi-synonymes n'appellent pas les mêmes collocatifs; sur le plan grammatical, on ne peut pas toujours passer d'une catégorie grammaticale à une autre (*un sourire angélique*, **sourire angéliquement*); enfin des quasi-synonymes peuvent entrer dans certaines combinaisons synonymes (*flambée/escalade des prix*), mais non dans d'autres (*les prix flambent*/**les prix escaladent*).

ABSTRACT : Three Aspects of Collocations Combinations — We examine three aspects of the link which binds together the constituents of collocations. By collocations, we mean combinations of two lexical items which appear together frequently in texts and which are therefore predictable for a native speaker. We first show that cooccurrence is a characteristic shared with other associations, such as terms whose elements cooccur because of an extralinguistic reality; in these

associations, the link is purely notional and referential and does not result from the usage of a given linguistic community. Then we show that in some collocations, such as *en pleine croissance*, syntactic and lexical constraints cannot be dissociated. Finally we present several cases showing the arbitrary character of the link which binds collocations and makes them unpredictable for the non-native speaker : words which are near-synonyms do not combine with the same collocates; it is not always possible to switch from a collocation with a given grammatical base to another (*un sourire angélique*, **sourire angéliquement*); finally words which are near-synonyms can be combined in collocations of two nouns (*flambée/escalade des prix*) but not in combinations of noun plus verb (*les prix flambent*/**les prix escaladent*).

Jacqueline Bossé-Andrieu et Geneviève Mareschal : École de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, K1N 6N5. Courriel : jbosse@uottawa.ca